

PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES DU BUREAU 13 – Foyer LABASTIDE

Date de la révision : mercredi 11 décembre 2013 à 17h30

Présents :

- Christian MERRIOT -conseiller municipal-, représentant du maire
- Dominique GARAT, représentant de l'administration
- Francis VALENTIE, représentant du tribunal de grande instance

Les membres de la commission prennent acte du recours formé par [REDACTED] en date du 27 novembre 2013, qui conteste la légalité de l'inscription sur la liste électorale de la ville de Lourdes de Monsieur Philippe SUBERCAZES, domicilié 1 rue d'Anjou.

Les membres de la commission décident d'émettre un avis favorable à la proposition de radiation de la liste électorale de Monsieur Philippe SUBERCAZES.

Fait à Lourdes, le 11 décembre 2013



Christian MERRIOT,
représentant du maire



Dominique GARAT,
représentant de l'administration



Francis VALENTIE,
représentant du TGI